



# Lumière sur mairies brunes

## *la chronique de VISA*

N° 12 - Avril 2019

Cette douzième chronique de VISA couvre la fin 2018 et le début 2019. Elle est publiée moins de 2 mois avant les élections Européennes pour fournir encore et toujours aux militant.es antifascistes les plus récents arguments.

Le combat contre l'extrême-droite se mène dans la rue, dans les têtes, sur les lieux de travail, dans les urnes... et partout où la gangrène brune s'installe. Si les manifestations contre les locaux des bastions « dits sociaux » commencent à payer avec plusieurs fermetures et dissolutions, le risque de voir le Rn faire un gros score le 26 mai est bien réel... Et les groupuscules nazillons en profiteront pour remultiplier les provocations et les violences. Il faut donc tout mettre en œuvre pour que vive notre slogan :

**« Pas une voix pour le Rn »**

Et rendez-vous à Bordeaux le 11 mai pour le festival contre le racisme et les stéréotypes où les militant.es de VISA seront présent.es.

***visa-isa.org***



# Marseille

## Ravier en guerre contre les migrants

Depuis la fin du mois de décembre 2018, des locaux (appartenant au diocèse) ont été réquisitionnés par des associations de solidarité avec les migrant.es, dans le quartier Saint-Just à Marseille. Ces locaux accueillent près de 200 personnes dont des mineurs !

Stéphane Ravier, Sénateur RN, est parti en guerre contre ce qu'il appelle dans ses tracts « la jungle de Saint-Just ». Ces propos aux relents racistes et colonialistes ne sont malheureusement pas étonnants venant de lui !

Le 27 février, Ravier tente d'organiser une conférence de presse au pied du Conseil Départemental, juste en face du « squat Saint-Just » ! Le rendez-vous a d'abord été déplacé place Bargemon, au pied de la mairie centrale.

La raison de ce déménagement : un appel à manifester lancé par le collectif Migrants 13 et des militants antifascistes. Là non plus, la conférence de presse en plein air n'a pu avoir lieu, les manifestant.e.s ayant été informé.es du déplacement. C'est au final dans son bureau de conseiller municipal, protégé par la police, que Ravier a reçu la presse.

Un article de Marsactu du 27 février 2019, précise : « L'ancien maire de secteur [Ravier, ndlr] demande l'évacuation des lieux, qui appartiennent aujourd'hui au diocèse. *“Aimer son prochain ça ne veut pas dire forcément l'aimer chez nous”*, lance-t-il à l'endroit de l'archevêque accusé de *“refiler la patate chaude aux collectivités, qui ne prennent pas leurs responsabilités”*. Concernant le sort des personnes qu'ils voudraient voir évacuer, le sénateur affirme que *“personne ne souhaite mettre des gens à la rue, mais il faudrait les convaincre de retourner dans leurs pays d'origine”*. »

Encore une belle preuve « d'humanisme » de Stéphane Ravier !

## Ravier et le sexisme décomplexé

Lors du conseil municipal de Marseille, le lundi 4 février 2019, alors que l'intervention de Lydia Frenzel (EELV) était chahutée par des élus du Rassemblement national, elle s'est adressée à Stéphane Ravier : « *On se verra dans les 13e-14e [l'ex-mairie de secteur de Stéphane Ravier] et je viendrai aider les équipes* », faisant référence à la prochaine campagne électorale des municipales. Stéphane Ravier lui a alors rétorqué : « *au même hôtel, le même jour, à la même heure* », suscitant les rires de son groupe et les cris scandalisés d'autres élu.e.s.

Lydia Frenzel a décidé de porter plainte contre Stéphane Ravier : « *Stéphane Ravier a sous-entendu que j'étais une prostituée et que j'avais des relations habituelles avec lui* », a dénoncé mardi Lydia Frenzel. « *J'ai décidé de porter plainte car on a touché le fond, ça fait quatre ans que je subis les attaques du Front national, je me devais de le faire pour toutes les femmes.* »

Malgré les tentatives de Marine Le Pen de faire passer le RN comme un parti qui

s'adresse aux femmes, les propos sexistes de Ravier viennent rappeler que le Rn est bel est bien une organisation qui s'attaque constamment aux droits des femmes !

### **Ravier et le racisme décomplexé**

Le 12 mars 2019, et plutôt que de souligner la formidable révolte du peuple algérien, Ravier n'a rien d'autre à faire que de lancer des propos racistes à l'encontre des manifestant.e.s français.es : « *Tous ces Algériens qui manifestaient en France vont pouvoir rentrer au pays : on les sent patriotes, et ce patriotisme va sûrement les conduire à saisir cette opportunité de rentrer en Algérie pour construire une Algérie plus ouverte, plus démocratique...* »

### **Ravier favorable à la peine de mort**

Le dimanche 17 mars 2019, une étudiante a été mortellement poignardée à l'entrée d'une station de métro dans Marseille. Ce terrible drame est l'occasion pour les vautours tels que Stéphane Ravier de se lancer dans des amalgames honteux entre immigration, terrorisme, insécurité... et de proposer rien de moins que le rétablissement de la peine de mort : « *Lorsque ce sont des criminels de la sorte, cela n'engage que moi, il faut leur couper la tête et rétablir la peine de mort pour ces salauds* ». No comment !

## **Résistance antifasciste**

Les 22 et 23 mars, une mobilisation unitaire antifasciste et antiraciste a eu lieu à Marseille, soutenue par 42 organisations syndicales, politiques et associations du département. Le 22 mars a aussi eu lieu une projection/débat autour du film « Génération Haine » (sur le local fasciste La Citadelle à Lille), rassemblant 150 personnes dans les locaux du journal La Marseillaise, à quelques mètres du local du Bastion «dit social». Cette proximité, voulue par les organisateurs.trices était un symbole fort envoyé aux fascistes du Bastion social, et un moyen de s'adresser aux riverains.

Puis, le samedi 23 mars, c'est une manifestation de plusieurs centaines de personnes qui a défilé dans les rues de Marseille ! Une mobilisation réussie et très unitaire, qui en appellera d'autres !

## **Beaucaire**

L'année 2018 avait été riche pour la municipalité de Beaucaire et son édile Julien Sanchez : on se souvient par exemple de sa décision de rendre le porc obligatoire le lundi dans les cantines des écoles en utilisant comme argument la Loi de 1905 !

Tout était dit, une fois de plus le FN (devenu RN) se servait de la laïcité pour pointer du doigt le musulman et plus précisément celui qui n'appartient pas « réellement » à la communauté nationale. Il est important de constater que même si cette stratégie est acceptée par l'ensemble du parti d'extrême droite, seul Sanchez est allé aussi loin dans l'utilisation de ses pouvoirs de maire.

Depuis 2014 Beaucaire fait donc partie de cette dizaine de « laboratoires » utilisés par le Rn pour montrer sa bonne gestion du pouvoir. Reconnaissons que même si les mairies françaises ont perdu de leurs prérogatives (montée en puissance des intercommunalités, subventions en baisse, paupérisations des communes périphériques...) les maires Rn n'hésitent pas à se servir de celles qui restent pour se faire remarquer ! Et là-dessus Julien Sanchez n'hésite pas ! Il se sert abondamment de la vie culturelle et associative pour construire les marqueurs identitaires si chers à son idéologie haineuse. Quiconque se rendant sur le site internet de la mairie pourra constater l'obsession pour l'organisation de manifestations vantant le terroir, les traditions et surtout un « roman national » vantant un supposé héritage provençal (supercherie géographique totale !)

Le maire conduit une politique qui doit répondre quotidiennement à son slogan de campagne : « Beaucaire, ville française ! ». Il s'appuie par exemple sur une forte présence d'anciens pieds noirs dans sa ville pour utiliser l'histoire à des fins politiques : il choisit de rendre hommage aux victimes des attentats de 2015 en débaptisant la « Rue du 19 mars 1962 » (fin de la Guerre d'Algérie) en « Rue du 5 juillet 1962 », afin de se servir des victimes du massacre d'Oran pour faire un parallèle ignoble avec les récents morts tués dans les attentats. Pour Sanchez une ville française est une ville dans laquelle on applique la « préférence nationale » si chère à son parti !

Soucieux de ne pas reproduire les erreurs de ses glorieux aînés (Bruno Mégret par exemple), il procède à l'application de cette doctrine de manière plus sournoise. Ainsi, il choisit de se servir de son influence sur les commerces de sa ville pour supprimer plusieurs épicerie tenues par des commerçants maghrébins en utilisant son droit de préemption et en avantageant certains commerces plutôt que d'autres. Il se sert également de sa police municipale pour mener la vie dure aux forains d'origine arabe (contraventions discriminantes au moindre petit délit afin de les éloigner de Beaucaire), comme le disait un adjoint : « Le marché c'est pas le souk ! ». Inutile de dire que pour ces deux exemples on s'écarte considérablement du cadre de la loi...

Dans les villes frontistes, il est souvent bien vu d'insister sur le fait qu'une bonne gestion repose sur des baisses d'impôts. Et même si cette baisse est infinitésimale on profite de la pensée dominante (« les impôts ne cessent d'augmenter ! ») pour faire passer une non-hausse pour une forte baisse, surtout quand celle-ci est martelée de manière quotidienne par la presse municipale aux ordres !

Il s'agit pour le maire de faire des choix et ces choix ne sont jamais anodins : pour faire croire à une baisse d'impôts il choisit de supprimer ou de baisser drastiquement certaines subventions.

Exemple : la suppression des subventions à la Maison du Vivre-ensemble (qui accueillait notamment les écoliers pour l'aide aux devoirs) a conduit à sa fermeture. La « Ligue de l'enseignement » locale, qui a manifesté contre cette fermeture, a également vu ses subsides diminuer, ce qui a conduit à son déménagement à Nîmes.

**Il s'agit donc bien de montrer que la gestion de la ville de Beaucaire possède de manière concrète une orientation politique et pas n'importe laquelle : l'application d'un programme nationaliste !**

Julien Sanchez ne se sert pas seulement de sa mairie pour se montrer à son avantage,

il profite également, en bon cumulard, de son siège d'élu à la Région Occitanie. Il se sert de cette assemblée comme caisse de résonance médiatique et a directement choisi la Présidente de la région, Carole Delga, comme punching-ball (une véritable stratégie de violence politique). Il profite donc de ses interventions (très nombreuses) en tant que chef de groupe pour s'en prendre à elle sur tous les sujets (même lorsqu'il ne s'agit pas des compétences de la Région).

Chacune de ses interventions est d'ailleurs soigneusement mise en ligne sur le site internet du Rn local (sans la réponse de Carole Delga bien entendu!).

Tout y passe : le fléau des éoliennes (le nucléaire c'est tellement mieux !), l'idéologie anti-brexit de Carole Delga (alors que le Rn se montre particulièrement confus sur le frexit qu'il proposait encore récemment), la seule responsabilité des salafistes dans les récents actes d'antisémitisme, le supposé communautarisme de certaines associations (dans le langage de Julien Sanchez ça veut dire arabe, ne nous y trompons pas)...

Enfin, pour conclure sur une dernière affaire, un autre aspect de l'élu d'extrême-droite : quand Julien Sanchez se la joue en victime de « discrimination » (oui c'est le mot qu'il utilise), en accusant Carole Delga de « discrimination politique » (sic) et en la traînant devant la cour d'appel de Nîmes en affirmant qu'elle a choisi de ne pas faire construire de lycée dans sa ville pour des motifs essentiellement politiques !

On notera que le nombre de jeunes susceptibles d'aller au lycée à Beaucaire a considérablement baissé ces dernières années. Le choix de la Région s'appuie donc sur un motif d'ordre démographique et il suffit aux lycéens de Beaucaire de traverser le pont pour se rendre dans le lycée de la commune limitrophe, Tarascon, qui ne dépend absolument pas de la Région Occitanie, mais de la Région PACA.

## Le Var

VISA ne pouvait pas commencer cette douzième édition des chroniques dans le Var sans revenir sur le fait marquant, en septembre, de la campagne du Rn contre les migrants dans le Var : Le Front National (devenu le Rassemblement National), pensait pouvoir réaliser un coup médiatique à Châteaudouble.

En profitant de l'ouverture d'un CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation), le Rn voulait de nouveau déverser son discours de haine et de racisme.

Ce que le Rn n'avait pas prévu en annonçant sa venue pour le vendredi 14 septembre, c'est que de nombreuses organisations, mais aussi et surtout de simples habitant.es, avaient prévu de venir manifester contre leur présence.

Ce que le Rn n'avait pas non plus prévu en avançant la date de sa visite au mercredi 12 septembre, c'est que la population du village n'est pas restée passive et a organisé la riposte en empêchant Marine Le Pen de prononcer son discours.

Ainsi, après Pierrefeu en 2017, où dans les mêmes circonstances, le Fn s'était trouvé confronté à une contre-manifestation à l'appel de la CODEX 83 et de nombreuses organisations, c'est un deuxième échec pour le Rn Varois, d'autant plus cinglant que Marine Le Pen s'était déplacée cette fois-ci pour mieux médiatiser l'affaire.

## Le Luc

Le Maire Rn du Luc, Pascal Verrelle, en a rajouté une couche quelques jours après, lors d'un meeting départemental organisé dans sa ville le 21 Septembre en présence de Julien Sanchez, le maire Rn de Beaucaire (13) et de F. Boccaletti, président des élus Rn du Conseil Régional PACA, et responsable du Rn dans le Var.

Le Maire s'est félicité de sa gestion municipale et notamment d'avoir prévu d'installer huit nouvelles caméras de surveillance et d'armer la police municipale. C'est Boccaletti qui s'est chargé du message politique anti-migrants en dénonçant « *l'arrivée massive des migrants dans les communes varoises, à Chateaudouble, au Luc et ailleurs* », en affichant son mépris pour les habitants de Chateaudouble avec l'explication que la visite mouvementée de la Cheffe avait été « *montée en épingle par des médias aux ordres du pouvoir et notamment BFMTV qui a demandé à une bande d'ivrognes du village ce qu'ils pensaient de la venue de Marine Le Pen* ».

Il conclut sa diatribe en proposant : « *la solution est de les enrôler dans la Légion Etrangère et de les renvoyer faire la guerre dans le pays qu'ils ont quitté* » (Var Matin du 23/09/18).

La Haine et le grotesque ont donc fait bon ménage ce soir-là dans une ville où un CAO a été ouvert récemment pour accueillir quelques dizaines de migrants, sans que cela ne pose de problèmes particuliers avec la population Luçoise. C'est sans doute cela qui énerve tant les militants Rn du Luc et du Var.

C'est aussi sur la mobilisation des Gilets jaunes au Cannet des Maures que le maire du Luc s'est illustré. Profitant de la venue de S. Mauborgne, députée LREM du Var le 1<sup>er</sup> Décembre, P. Verrelle s'invita aux débats et n'eut pas de peine à se faire applaudir contre la député Macroniste. Mais ce petit succès fut sans lendemain tant sa tentative de récupération politique fut finalement peu appréciée ; Sa présence au piquet du rond point ne fait plus recette et il a dû y renoncer.

## Fréjus

C'est sur le terrain du bétonnage de la ville et de la vente au privé d'espaces publics que la bataille continue à faire rage à Fréjus. Plusieurs recours contre la modification du PLU sont toujours en attente de jugement définitif concernant la « base nature ».

Une des associations qui conteste les orientations du maire Rn D. Rachline, le Comité de défense des intérêts généraux de Fréjus Plage (CDIGFP), s'est vu réquisitionner son local par la mairie... juste après avoir attaqué le PLU en justice. L'association va porter l'affaire devant le tribunal administratif.

En attendant, ces méthodes d'intimidation en disent long sur la démocratie telle qu'elle est envisagée par ce parti dès qu'il détient une parcelle de pouvoir. Mais au-delà de cette question, une autre peut légitimement être posée : A Fréjus, comme à Cogolin, la frénésie de bétonnage et de vente du domaine public aux promoteurs est une

constante de la politique des maires Rn. Au nom de l'efficacité économique, ils se battent becs et ongles pour arriver à leurs fins : mégalomanie ou défense d'intérêts privés peu avouables pour un parti qui se veut « mains propres », ou peut être les deux ??

2020 sera l'heure des bilans et des comptes financiers calamiteux pour les mairies qui auront tourné la page de la gestion frontiste.

## Cogolin

Qu'on se le dise, le maire de Cogolin n'est plus au Rn. On le savait déjà (voir nos Chroniques précédentes), mais c'est le patron du Rn Varois qui, en parlant dans un interview (Var Matin du 31/01/19) des mairies frontistes, ne cite plus Cogolin ni pour le passé, ni pour le présent et encore moins pour l'avenir !

Exit donc Marc-Etienne Lansade, et dans la foulée les membres de sa majorité municipale dont personne ne sait s'ils ont encore la carte du parti dans leur poche. Et pourtant tout continue comme avant dans la cité de la pipe.

**Dernière minute** : Au conseil municipal du 2 avril, suite à une question de l'opposition sur le positionnement du maire pour les élections européennes, Marc-Etienne Lansade a répondu : "Très probablement pour le Rassemblement National".

Voilà donc un revirement, peut être dans le but de ne pas avoir de concurrence du Rn en 2020, à moins que ce soit pour faire patte blanche avant un retour au bercail mariniste. Le retournement de veste est visiblement un art que Monsieur Lansade pratique à merveille.

Les conseils municipaux sont toujours aussi tendus, essentiellement à cause de la guérilla menée par les anciens « amis » évincés de la majorité, très discrètement soutenus par l'opposition « républicaine de droite ». Mais les bourdes et les tensions internes au sein de la majorité du conseil sont légion : le dernier exemple en date fut, fin novembre, le report d'une réunion du conseil, faute de quorum dû à l'absence de plusieurs conseillers majoritaires... et du maire lui-même... en vacances.

Depuis son retour, Marc- Etienne Lansade multiplie les réunions de quartier, se voulant à l'écoute des habitants, à l'écart des passions politiciennes, défendant son bilan de bon gestionnaire qui maîtrise la dette, équilibre son budget et veut dynamiser sa ville... Et bien sûr il reste toujours très en verve sur la lutte contre l'insécurité et sur « *la folie migratoire qui change le visage de notre pays depuis 40 ans* ».

Ce regain de clientélisme prépare-t-il une nouvelle candidature « sans étiquette » en 2020 ? Peut-être... En tout cas, il vise à promouvoir un bilan qu'il veut enjoliver.

### **Mais qu'en est-il des principaux dossiers ?**

Le port des Marines : Après l'invalidation par le tribunal administratif de la vente du marché de commercialisation des anneaux du Port de Cogolin, la société déboutée, Yin et Yang (voir Chroniques n°10 et 11) a demandé à être indemnisée. Elle a obtenu plus d'1 million d'Euros suite à un vote le 26/11/18 du Conseil d'Administration de la Régie du Port où siègent le Maire et deux de ses adjoints. Var Matin du 21/12/2018 a douté de la présence du maire lors de ce vote... puisqu'il était en vacances à 600kms de là...

Le même journal du 3 décembre titrait : « Cogolin, 165 logements en train de sortir de terre, et ce n'est pas fini ». En effet, le bétonnage du centre-ville s'accélère, profitant au maximum de la loi ALUR et ELAN avec la bénédiction de la mairie.

Les projets de construction de grands parkings sont toujours dans les cartons, malgré l'échec à en imposer déjà un sous la place de la mairie. Le très gros projet immobilier sur le terrain « Notre Dame des Anges », un temps bloqué par un recours judiciaire, va pouvoir avancer suite au désistement du riverain plaignant.

Mais c'est sur le dossier emblématique du YOTEL, (dont nous avons déjà beaucoup parlé dans nos précédentes chroniques), un immense terrain boisé en bord de mer que la mairie veut vendre aux promoteurs, que la résistance marque des points. Le 1er février 2019, Var Matin annonçait l'annulation par le tribunal administratif de la modification du PLU votée par le Conseil Municipal. Il s'agit d'une première victoire des associations et en premier lieu de « *Sauvons le Yotel* », qui se bat depuis de nombreuses années pour préserver ce patrimoine. D'autres recours judiciaires sont encore à venir pour stopper définitivement cette folie bétonneuse.

Deux dernières petites nouvelles du mois de Mars : Le maire voulait faire un appel d'offres pour privatiser une partie du parvis de la mairie au profit de restaurants afin d'y installer des terrasses. En quelques heures, sous diverses pressions, il dût y renoncer. Plus ennuyeux pour un grand pourfendeur de l'insécurité comme lui, il doit se séparer de deux policiers municipaux qui, en février, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Draguignan à 4 mois de prison avec sursis pour excès de zèle répétés lors de contrôles d'identité nocturnes ! Ils ne pourront plus jamais exercer cette fonction. Faudra-t-il attendre 2020 ou plus pour que les électeurs infligent la même punition au maire de Cogolin ? A suivre dans nos prochaines éditions...

## La fédération Varoise du Rn

Ce n'est pas la modestie qui caractérise le secrétaire départemental du Rn Frédéric Boccaletti. Dans un interview à Var Matin du 31 janvier 2019, il déclare tout de go que « *la majorité des gilets jaunes sont des sympathisants Rn* » ; en fait, sur les ronds points du Var, la réalité est très contrastée, bien plus que ce que la carte électorale varoise aurait pu laisser présager.

Mais au-delà de ces rodomontades, c'est la préparation des Européennes et surtout des Municipales de 2020 qui préoccupe la direction fédérale. Elle espère bien conserver Fréjus et Le Luc et vise ouvertement les villes de Six Fours et de La Seyne. Ainsi, le 27 mars, le candidat Jordan Bardella, tête de liste Rn aux Européennes, accompagné d'élus varois, a visité la cité Berthe, quartier « sensible » de La Seyne qu'il a qualifié de « *territoire de non-droit* » que son parti veut reconquérir.

D'autres villes, comme Puget et Brignoles, sont dans le collimateur du parti mariniste. Les élections européennes seront un ban d'essai pour la direction varoise du Rn qui affirme par ailleurs privilégier en 2020 la qualité des candidats et non la quantité de postulants comme en 2014... !



## La CODEX

Elle a organisé le 22 Mars à Draguignan une conférence débat sur l'extrême-droite en Europe où un intervenant de VISA a brossé le tableau des dangers qui guettent le vieux continent. Une cinquantaine de participant.es ont largement apprécié la conférence et ont discuté deux heures durant, convaincus que s'informer et débattre sont des nécessités pour continuer à mettre en garde et à convaincre. Et dans le 83, il y aura encore du pain sur la planche pour les prochaines années...



## Mantes-la-Ville

Le maire, Cyril Nauth, est un homme discret, peu médiatisé, mais qui se montre déterminé à mettre en œuvre les recommandations du parti.

La première moitié de son mandat a surtout été marquée par sa politique islamophobe, avec une lutte acharnée, et perdue, contre la construction d'une mosquée et l'affaiblissement du secteur social et associatif accusé de communautarisme.

Depuis, il se donne le rôle du bon gestionnaire et cherche à en convaincre ses électeurs.

C'est à Mantès-la-Ville que Marine Le Pen a décidé, le 23 septembre dernier, d'organiser une « Fête du Drapeau », rappel des « Fêtes Bleu Blanc Rouge » créées par son père dans les années 1980 contre la Fête de l'Huma. Il s'agissait pour elle d'effectuer sa rentrée politique, lancer sa campagne pour les Européennes et de faire oublier ses gros ennuis judiciaires.

Elle est venu y glorifier la gestion municipale du Rn : « *Nos maires sont dans la meilleure gestion possible de leurs villes... Nous sommes arrivés au pouvoir dans un certain nombre de villes et dans ces villes, les habitants se félicitent de la gestion du*

*Rassemblement National. Ils veulent nous empêcher de faire nos preuves mais les habitants ont tout intérêt à nous confier les rênes des administrations et un jour, évidemment, les rênes du pays. »*

## **Politique sécuritaire**

La sécurité fait bien entendu partie au premier chef des promesses électorales du Rn. Mantes-la-Ville est située non loin de la zone sensible du Val-Fourré et est voisine de Mantes-la-Jolie où deux policiers ont été assassinés à leur domicile il y a deux ans. On peut imaginer la particulière sensibilité du thème.

Pourtant, cette promesse prend ici de bien curieux détours et on assiste surtout à une très forte perturbation de la police municipale où le turn over est incessant. Dix huit agents ont quitté le service et six ont rempli une fiche de signalement de risques psycho-sociaux depuis l'arrivée de Cyril Nauth !

Cela s'explique par la remise en cause permanente des agents. Surveillés, suivis, interdits de pause café, ils font l'objet de remarques désobligeantes et de dénigrement incessants de la cheffe de service. Une réorganisation autoritaire a aggravé la situation. Malgré l'avis de la psychologue du travail qui préconisait sa suspension pour calmer le jeu, le maire est passé outre et les agents craquent les uns après les autres.

La guerre est ouverte avec la section CGT qui décrit « *un management par la peur* », et dont le représentant est placardisé. La situation est telle qu'il n'y a guère de candidats aux postes publiés, car le service a très mauvaise réputation...

Faute d'agents, le poste de police est fermé le week-end et des demandes d'interventions ne sont pas prises en compte, au grand déplaisir de certains résidents. Il aurait peut-être mieux valu préserver la médiation dans les quartiers... Pour le maire, « *Il y avait bien un projet de l'ancienne municipalité, mais il ne portait pas ses fruits... Je ne crois pas en ces méthodes. Il faut faire sortir les jeunes en difficultés de leur quartier et non pas y mettre des médiateurs. Je refuse de dépenser l'argent public par pure démagogie* ».

A Mantes-la-Ville, la «casse sociale insidieuse» du Rassemblement national est décrite par Chloé Demoulin pour Médiapart le 30 décembre 2018. L'article donne un aperçu de la situation et recueille divers témoignages :

Pour le président de la mosquée de Mantes-Sud, située à quelques mètres de là « *Il n'y a plus d'adultes dans l'espace public. Le maire a supprimé les éducateurs de rue. Les jeunes déscolarisés ne sont plus pris en charge, il n'y a plus de suivi* », regrette-t-il. « *Je n'ai jamais vu autant d'enfants livrés à eux-mêmes dans la rue pendant les vacances scolaires* » abonde un ancien policier municipal, préférant garder l'anonymat. Dans les quartiers, « *les associations ont remplacé les services publics. Si on les supprime ou si on les affaiblit, on court à la catastrophe* » s'alarme-t-il.

Par contre, un plan de vidéosurveillance des espaces publics est en cours et le maire s'en félicite : « *Des caméras permettront la surveillance de la voie publique, la lutte contre la délinquance, la protection des personnes et celle des biens publics. Reposant à la fois sur la dissuasion et la répression (interpellation plus aisée des auteurs de faits délictueux), ce système constitue un outil additionnel pour les agents de la police municipale* ». C'est sûr que cela remplace bien quelques agents indociles !

## Gestion municipale

Le conflit est récurrent avec le Conseil général au sujet de subventions demandées par la ville dans le cadre du contrat de renouvellement urbain. Le refus du département a été validé par la chambre régionale des comptes.

Il s'agit certes d'une guerre microcholine entre Pierre Bédier, président LR du département, et Cyril Nauth, mais les raisons du refus, basées sur des erreurs de zonage, de délais, de nature des travaux inéligibles aux subventions, semblent confirmer l'amateurisme de l'équipe municipale.

Du côté de la mairie, on reporte les responsabilités sur l'équipe précédente et on se félicite de la politique menée : pas d'augmentation des impôts locaux, abaissement du coût de stationnement pour les résidents et des tarifs périscolaires du matin...

Mais cela « *ne pourra être financé qu'à la condition de maîtriser nos dépenses et de conduire une politique budgétaire sérieuse* ».

Mais comment ? Un tract de la CGT résume la situation :

« *Une diminution importante de la qualité des services publics, mais aussi une absence d'adéquation entre les besoins des administrés et les services proposés à la population.*

*Des restrictions budgétaires qui conduisent à la suppression des services et à des suppressions d'emplois. Disparition pure et simple de la médiation municipale. Diminution de la capacité d'accueil des Centres de Vie sociaux. Annulation des fêtes de quartiers. Une diminution drastique des subventions aux associations mantevilloises. Des choix de gestion qui ne permettent plus le bien vivre à Mantes la ville*

*En résumé : austérité, autoritarisme, inégalités, injustices, discriminations, non-respect de la légalité ... »*

## Pratiques anti démocratiques

Elles sont sans cesse dénoncées par de nombreuses voix. C'est dans le cadre du conseil municipal que le maire montre le plus clairement ses tendances autocratiques. Le quorum n'est jamais atteint, car les élus majoritaires sont le plus souvent absents. Les dossiers sont préparés dans le plus grand secret et les débats sont inexistantes. Les brèves tribunes libres des groupes d'opposition à la dernière page du bulletin municipal dénoncent cet état de fait à l'unanimité.

Florilège :

- Ensemble pour la ville à gauche : « *Depuis de nombreux mois, c'est inlassablement la même chose qui se répète : les réunions des conseils municipaux ne peuvent se tenir faute de quorum... En plus de compliquer le processus de délibération, l'absence des élus de la majorité est nuisible à l'équilibre de la démocratie. Cette démission présente ne peut les maintenir dans leur fonction. De mémoire d'élu, jamais cette situation ne s'était produite* ».

- Mantes en mouvement : « *L'absence récurrente d'un bon nombre de Conseillers Municipaux de la majorité confirme que ceux-ci en ont marre d'être des potiches sans aucun droit d'expression.*

*D'ailleurs aucun Conseiller ne s'exprime durant le Conseil... Lorsque l'opposition s'exprime en Conseil, le Maire n'hésite pas à ricaner sans cesse sans écouter le fond de ce que l'opposition dit... »*

- Ambition pour Mantes la Ville : « *Une nouvelle fois, l'ensemble des élus de l'opposition*

*a été confronté au problème chronique et récurrent de l'absence des élus de la majorité Front National. Ces absences démontrent le caractère fantoche et le désintérêt de la majorité... Le maire ne peut donc gérer la commune à lui seul au mépris de la collégialité et de la concertation ».*

## **Immigration**

La « guerre des mosquées » semble s'être calmée après les lourdes condamnations de la ville par le tribunal administratif. Mais la question taraude toujours Cyril Nauth comme le montre sa question à Emmanuel Macron lors du grand débat avec des maires et des habitants de banlieue parisienne le 5 février 2019 : *« Monsieur le Président, vous avez abordé le thème de l'immigration dans votre Lettre aux Français, vous avez dit au cours du débat qu'il « fallait mieux répartir la charge ».*

*Puisque vous souhaitez connaître l'opinion des Français sur le thème de l'immigration et puisque vous avez, paraît-il, des idées de référendum, je vous suggère de les interroger directement sur le sujet. Sans doute vous diront-ils qu'ils ne veulent plus et ne peuvent plus supporter « cette charge », comme vous dites. »*

## **Les résistances**

La visite de Marine Le Pen le 23 septembre 2018 a été très vigoureusement dénoncée par de nombreuses organisations et un rassemblement a eu lieu devant la mairie.

Un communiqué intersyndical y appelait en ces termes : *« Les idées d'extrême-droite sont aux antipodes de nos valeurs de solidarité et de justice sociale. Le discours que le Rassemblement National adresse aux salariés, aux chômeurs, n'est qu'un leurre qui vise à diviser alors que nous, organisations syndicales, œuvrons à l'unité pour résister . Depuis son arrivée, nous dénonçons également la gestion calamiteuse du Maire RN de Mantes-La-Ville : incompétence, austérité, autoritarisme, inégalités, injustices, discriminations... La venue de Marine le Pen sera l'occasion pour nos organisations syndicales de faire le bilan de son mandat. »*

Et le tract de Solidaires résume la journée :

*Derrière une banderole unitaire et la banderole « le fascisme tue, combattons-le », des organisations syndicales, des associations, des partis et des habitant.es (et même un blogueur local) ont témoigné de leur colère face à la politique menée localement par le RN depuis 4 ans.*

*« Pas de quartier pour les fachos, pas de fachos dans nos quartiers » a largement été clamé par la manifestation de 250 personnes, partant de la Mairie jusqu'à la salle Jacques Brel où se tenait le meeting du RN... »*

## **Le CRIC – Mantes la Ville (Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes) continue sa veille vigilante.**

Des rencontres littéraires ont été organisées à La nouvelle réserve, la librairie indépendante de Limay, sur le thème des gouvernances d'extrême-droite, causes et conséquences. Le 17 février, Hacène Belmessous a présenté son livre *« Les laboratoires de la haine – Enquête sur la face cachée du frontisme municipal »* qui vient de paraître chez Démopolis.

Il y analyse par le détail « la révolution nationaliste en marche » à Mantes-la-Ville et à Beaucaire et note en fin d'ouvrage : *« A un an des élections municipales de mars 2020,*

*l'hypothèse qui émerge dans les villes frontistes est celle d'une paralysie jusqu'aux prochaines élections municipales de leur vie démocratique. En observant ces maires à l'œuvre, j'ai en effet noté qu'au bout du compte ils se disaient tellement dans la réalité que cette réalité était souvent renversée dans la fiction. Ils promettent à leur électorat la pacification de l'espace public, mais c'est un espace public continuellement sous la menace de tensions et de conflits. Ils promettent à leur électorat une vie locale dynamique, mais ces villes moyennes demeurent reléguées sur tous les plans : politique, démographique, économique, social et culturel ».*

## Béziers

**Automne 2018.** Parution de la lettre de l'ABCR (association biterroise contre le racisme). Un des articles aborde les nouveaux jets d'eau réalisés sur la place Jean-Jaurès utilisés par les enfants en pleine canicule pour se rafraîchir et des bancs qui sont autour de la place. La lettre explique que le maire a déclaré à cette occasion avoir donné des consignes à la garde urbaine et à la police municipale car « *un certain nombre de gens et de familles qui avaient du mal à respecter les codes de bonne conduite* » se sont installés « *comme s'ils étaient à la plage...* » et le maire d'affirmer « *Je ne veux pas de concentration de population qui fait que d'autres populations ne viennent pas... Je ne demande pas l'origine et la carte d'identité aux gens, mais...* » La lettre antiraciste se demande alors « *mais qui sont donc ces indésirables ?* » Et elle nous révèle qu'une indication est donnée dans une tribune libre du n° 81 du Journal de Béziers par l'adjointe à la culture Elisabeth Pissarro qui, n'osant pas s'exprimer en son nom, rapporte les propos qu'aurait tenus un médecin : ces gens et ces familles seraient, « *d'un côté, des femmes voilées avec des enfants et de l'autre de nombreuses familles gitanes* ». Voilà comment ces encombrants Biterrois sont clairement désignés et stigmatisés par la municipalité d'extrême droite.

**1er octobre.** Dans le Midi libre, Hasni Emtir, qui a déposé une plainte contre un policier municipal, raconte son histoire. Le 28 septembre, il ramenait tranquillement en voiture un collègue lorsqu'il aperçoit des véhicules de la police municipale qui bloquent une avenue. Il s'arrête et en profite pour que son collègue puisse descendre. A ce moment-là, une policière lui demande de circuler « *je lui réponds que je fais juste descendre mon collègue* » dit-il. Elle lui demande une deuxième fois, et il lui dit qu'il va partir. C'est là qu'un autre policier sort de sa voiture et lui dit : « *Allez, bougez vite* » et il lui répond : « *Monsieur on ne se connaît pas, ne me parlez pas comme ça. Pourquoi vous êtes agressif ?* » Refusant de montrer ses papiers sans la présence d'un officier de police, les policiers le font sortir de la voiture. Le palpe, les deux mains sur le capot et l'emmène au commissariat. Après vérification, les policiers nationaux le laisse partir mais le policier municipal (sûr de lui) lui dit qu'il allait quand même lui « *coller une amende !* » Et dire que Ménard voudrait une police de proximité, proche des gens ! Pourtant, ce n'est pas la première fois que l'on parle de cow-boy pour désigner la police municipale...

**5 octobre** Baptiste Talbot, le secrétaire général de la fédération CGT des services publics, est venu rencontrer les agents de la ville : « *sa visite, dit-il, a une portée particulière parce que la collectivité est dirigée par l'extrême droite... Certes, on est*

corseté par la politique « austéritaire » au niveau national mais on l'est encore plus quand le maire s'en fait lui-même le chantre et avec zèle. On est ici, grosso modo, à 10% de suppression de postes depuis le début de mandat. Ménard va au-delà de ce que compte faire Macron ». Et d'insister sur le fait que « du fait de la baisse du budget et des effectifs, les agents ont de plus en plus de mal à assumer les missions qui incombent au service public » Et de citer l'exemple des bureaux vides d'équipement de travail au CCAS « quand on connaît le niveau social de Béziers, on pourrait penser que le CCAS serait mieux doté ! » Même chose au niveau des Musées « Lorsque la ville a été prise, il y avait trois musées municipaux. Deux sont fermés aujourd'hui mais à côté de ça, on a augmenté de manière exponentielle le budget de la police ».

Au cours de cette visite, alors que le maire a lancé une campagne de pub sur la propreté de la ville, Yvan Vialette, délégué CGT de la mairie est revenu sur l'organisation du service nettoyage de la ville, essentiellement basée sur l'hyper centre-ville « mais pour le quartier de la Devèze (quartier populaire de 2000 habitants à la périphérie de la ville), il n'y a qu'une équipe de cinq à six personnes et du coup il peut se passer trois à quatre mois sans qu'il y ait d'intervention... Le pire de tout c'est que dès qu'il y a un absent, pour raison de maladie ou de congés, dans les équipes du centre-ville, on va ponctionner sur cette équipe de la Devèze pour le remplacer. C'est la réalité du service public à la mairie de Béziers. On abandonne des pans de service public et les quartiers sont délaissés ». Pour donner une note particulière à cette ville, le syndicat a indiqué qu'initialement il devait annoncer la liste des candidats CGT pour les élections professionnelles de décembre prochain « mais pour éviter les pressions et les sanctions, la liste ne sera divulguée qu'au dernier moment »

**5 octobre bis.** Ménard a bien reçu l'intersyndicale (CGT, FO, CFDT, FA-FPT), mais le dialogue social s'est transformé en monologue. « Il n'a fait aucune concession », déplore Didier Saber (CFDT). Même à FO, souvent accusé d'être un syndicat « maison », son responsable Philippe Gerotto dit de lui « Il se prend pour Napoléon, il est persuadé que les Biterrois sont avec lui et qu'il sera réélu », « Avec l'ancien maire, on n'était pas toujours d'accord mais il écoutait davantage. Sauf la dernière année où il n'a suivi que son administration. On a vu où ça l'a mené »... Décidément, le social et l'extrême droite ne font vraiment pas bon ménage.

Depuis cet été, 117 primes de 20 à 150 euros mensuels ont été versées aux agents soi-disant méritants sans aucune explication ni même officialisation. « On l'a su par la bande, aucune liste n'a été publiée », regrette Didier Saber. Dans les services, le malaise n'est pas que financier. Le non-remplacement de la plupart des départs à la retraite crée une surcharge de travail. « On a eu une soixantaine d'organigrammes en 4 ans. C'est plus que ce que j'en avais connu en 40 ans de mairie ! », ironise le délégué de la CFDT.

De plus, du jour au lendemain des agents sont changés de service, d'autres se retrouvent à devoir assumer des missions pour lesquelles ils ne sont pas compétents. Conclusion du journal La Marseillaise « Dans l'une des villes les plus pauvres de France, Robert Ménard préfère investir l'argent public dans les caméras de vidéosurveillance plutôt que dans les services publics, crèches, écoles ou musées de la ville... Reste à savoir si les coups de com' du maire élu avec le soutien du FN hypnotisent toujours les habitants ».

**8 octobre.** Malgré la propagande de la mairie sur la propreté de Béziers, une pétition circule dans le quartier Palissy à l'initiative de deux riverains afin d'alerter les pouvoirs

publics sur leur quartier qui est infesté par les rats. Cette pétition « **pour une dératisation massive et urgente de tout le quartier** » a pris de l'ampleur et en 4 jours, elle a recueilli 150 signatures, ce qui a obligé la mairie à organiser une réunion publique. Le maire s'est donc déplacé mais a rejeté la faute sur l'Agglo qui gère les égouts (alors que cette dernière a précisé que la salubrité publique est de la responsabilité de la ville). Ce qui a exaspéré certains habitants, qui ont répondu au maire « *Agglo ou ville, nous on s'en fiche, on veut une dératisation du quartier* ». Ménard a donc été obligé de tenir compte des habitants venus en nombre à cette réunion et d'affirmer « *Même si ce n'est pas de sa compétence, la ville va procéder à une dératisation du quartier, dès que la météo le permettra* ».

**12 octobre** Billet d'humeur dans le midi libre contre Mme Ménard. En effet, le journal revient sur une phrase qu'elle a prononcée sur LCI contre la procréation médicalement assistée (PMA) « *nous ne refusons pas le bonheur des couples homosexuels* ». Le journaliste lui rappelle à juste titre les messages de haine et pas du tout d'amour brandis par ceux qu'elle a rejoint dans les cortèges de la Manif pour tous tels que « *Aujourd'hui, la théorie du genre, demain, les bienfaits de la pédophilie* », « *Stop à la destruction des valeurs* », « *Non à une société décadente* ». Et d'expliquer que ses mots entretiennent « *la peur de la différence dans une France où l'homophobie et les actes d'agression sont prégnants* ». L'article se termine par ces mots « *Qu'une élue de la République cautionne cela est ahurissant au XXIème siècle. Mais peut-être que l'écharpe tricolore donne le droit de décider du bonheur des autres parce qu'il dérange ses propres convictions* ».

**17 octobre** Ménard, qui se plaint toujours des bobos parisiens est encore invité sur le plateau de la télé C-News. A un moment, il confond le président du Venezuela en voulant parler de Lula (ancien président du Brésil). Bref il se trompe, et cela peut arriver à tout le monde, mais quand le journaliste Clément Victorovitch lui fait remarquer son erreur, alors, là, il n'a pas aimé du tout... Très énervé, il l'a traité de gamin à l'antenne puis d'abruti hors antenne... Réplique de ce dernier « *Ça vous grandirait de débattre sur le fond plutôt que d'envoyer des invectives !* »

**19 octobre.** Le site informatique de l'Express a publié une enquête sur le taux de pauvreté en France (hors agglomération parisienne). Et c'est malheureusement Béziers qui a eu l'honneur d'être l'agglomération la plus pauvre de France, devant Maubeuge et Calais. L'étude, datant de 2014-2015, indique encore que Béziers est encore plus en tête de liste lorsqu'il s'agit des centres-villes. Évidemment, sentant le danger pour sa réputation, Ménard s'est empressé de dire que c'était « *le bilan d'une gestion passée* » tout en distillant sa haine car pour lui, la pauvreté est due « *premièrement à l'immigration qui impose un mode de vie dont les gens ne veulent pas !* » et de préciser sa pensée (pour ceux qui pensent encore qu'il est proche du peuple) « *Autant, il faut s'occuper des pauvres et des immigrés qui sont ici, autant il faut dire qu'il y en a assez* ». Les réponses du maire de Béziers n'empêchent pas le triste bilan des quartiers populaires comme la Devèze où le taux de mortalité est très largement supérieur en comparaison avec d'autres villes et que selon un pédiatre de l'hôpital de Béziers « *Il n'y a pas de plan santé à Béziers et même le budget du CCCAS diminue régulièrement depuis 2014, sans compter qu'il n'est même pas utilisé en totalité !!* »

**22 octobre.** Avant, la municipalité vantait les mérites de la patrouille à cheval de la police municipale mais au cours du conseil municipal, Robert Ménard a confirmé l'arrêt

de la brigade équestre car « *trop coûteuse par rapport aux résultats* ». Question évidente : pourquoi avoir créé ce service (avec l'argent des habitants de la ville) alors que tout le monde savait que les frais de fonctionnement dus à l'entretien des chevaux étaient très élevés ?

**27 octobre** Le journal, la Pieuvre du Midi, revient sur l'information de l'Express à propos de Béziers, la ville la plus pauvre de France avec 27,7 de taux de pauvreté pour l'Agglo et 33,7% pour la ville..., Le journal indique que sur les réseaux sociaux « le fan club du maire, s'est déchaîné », « complot des journalistes », « les médias vendus aux gauchistes », « c'est Montpellier qui envoie ses pauvres » et enfin « c'est la faute des communistes qui ont refusé l'implantation d'IBM (alors que le maire communiste a été élu 13 ans plus tard)... » Ensuite le journal souligne avec malice que dans la ville la plus pauvre de France, « le Centre communal d'action sociale dégage chaque année de confortable excédent » et publie une lettre d'un lecteur « *Alors, Monsieur le maire de Béziers, arrêtez de nous tromper, de nous faire prendre les vessies pour des lanternes... Pourquoi, on ne trouve aucune trace de ce constat de pauvreté dans votre bulletin municipal ?...* »

**31 octobre** Visa 34 présentait son nouveau 4 pages spécial « Ecole » à la presse. 3 journaux étaient présents (La Marseillaise, le Midi Libre et l'agora du Biterrois). Ce numéro décortique la politique concrète de Robert Ménard dans les écoles de la ville. En ligne sur le site de VISA : <https://www.visa-isa.org/content/bulletin-n-2-de-visa-34-novembre-2018>

**5 novembre.** Invité pour la troisième fois par le maire, Eric Zemmour est revenu à Béziers pour présenter son dernier livre « Destin français ». Le Palais des Congrès faisait salle comble et le public était conquis d'avance. Dans la salle, on pouvait remarquer Gilbert Collard, député Rn du Gard, assis à côté d'Emmanuelle Ménard... Selon plusieurs commentateurs, ce livre sous couvert d'une réflexion sur l'Histoire, s'avère être un livre « de guerre civile » et « un appel à l'expulsion de l'islam de France. » Du n'importe quoi !! Bref, un livre raciste et révisionniste. A vomir...

**6 novembre** La réforme des stationnements payants voulue par la municipalité passe toujours assez mal auprès des commerçants du centre-ville. Ménard, sentant le soutien d'une grande partie de son électorat s'éloigner, est obligé de modifier son « racket » sur les Biterrois. En effet, il a été obligé de diminuer la troisième heure de stationnement qui est passée à 2 € en zone bleue et d'instaurer la gratuité le samedi matin.

**12 novembre** Ménard soutient à fond le mouvement des « Gilets jaunes ». Il lance une campagne d'affiche indiquant « *le 17, je manifeste* » accompagné du slogan « *Macron m'a tuer* » et d'un bandeau en guise de signature « *La France qui fume des clopes et roule en diesel* ». Déjà on avait des doutes sur les tentatives de récupération de ce mouvement par l'extrême-droite mais là, on peut voir que Ménard utilise son pouvoir de maire pour imposer sa conception du monde. En effet, via sa Directrice générale des services, (DGS) Séverine Chopin, un mail a été envoyé à tout le personnel encadrant de la mairie pour lui expliquer en trois lignes, et sans l'ombre d'un début de discussion que : « *M. Le maire voudrait que dès aujourd'hui, nous mettions les gilets jaunes sur les sièges de nos véhicules municipaux en soutien au mouvement national contre la hausse du gas-oil* ». Et de signer « *Merci de mettre en œuvre au plus tôt* », ce qui a fait bondir le syndicat CGT des territoriaux qui précise que « *si notre DGS avait été*



*fonctionnaire, elle aurait sans doute rétorqué au Maire, qu'en tant qu'agent du service public, nous sommes soumis à un devoir de neutralité et une obligation de réserve ».*

**17 novembre.** Début du mouvement des Gilets jaunes et toujours la même récupération politique de Robert Ménard. Il a fait venir des véhicules de la mairie en haut des Allées pour protester contre la hausse de carburant.

**23 novembre** La fondation Abbé-Pierre vient de publier un rapport sur le mal-logement régional et l'état des logements insalubres et d'habitats frappés d'un arrêté de péril... Première mentionnée : l'agglomération biterroise qui présente un risque accru avec un logement potentiellement indigne sur six

**25 novembre.** Béziers inaugure les festivités de Noël avec une petite patinoire devant la mairie. Seul petit problème pour les habitants d'une des villes les plus pauvre de France « 5 euros pour une demi-heure ! » Un peu cher pour une famille biterroise...

**26 novembre** Nouvelle récupération du mouvement des Gilets Jaunes. Au conseil municipal, Robert Ménard et tous les membres de sa majorité se sont présentés habillés de gilets jaunes. A noter que deux élus de droite (sur 8) ont revêtu le gilet jaune et voté avec Ménard. En dehors de l'opération de communication et de récupération « gilets jaunes » un débat vif a eu lieu au sujet de la concession et de l'exploitation commerciale des abris-bus. En effet, Ménard, n'est pas content du tout car « *l'agglomération s'apprête à concéder à une entreprise privée la gestion de ces Atribus sans avoir demandé notre avis* ».

Du coup, il a demandé aux élus de voter une motion pour que la ville puisse poursuivre en justice l'agglomération. Or ce vote est absurde car ce sujet n'est pas du domaine de compétence de la ville mais Ménard (avec l'argent public) aime qu'on lui obéisse... En fait Robert Ménard ne supporte pas de voir de la publicité de l'agglomération dans « sa ville ». D'ailleurs, dès le début janvier, le tribunal administratif rejettera le recours en référé de la ville, validant la décision de l'Agglo.

Mais au cours de conseil municipal, Ménard a réaffirmé que les impôts n'avaient pas baissé (ce qui n'est pas vrai) et que les charges du personnel ont diminué. Sauf qu'il a oublié de dire que les prestations aux entreprises privées extérieures ont littéralement explosé. Ainsi, pour le nettoyage, on est passé en un an de 216 000 à 600 000 euros. Même chose pour les espaces verts ou la distribution du journal de Béziers (100 000 euros minimum). En revanche, les frais de contentieux au titre « des décisions du maire » s'élèvent rien qu'en novembre à 10 355 euros.

**30 novembre.** Dans le journal la pieuvre du midi, on peut lire que Mme Ménard s'est fait interpellé par un gilet jaune lors d'un débat au Palais des Congrès de Béziers à propos du régime des retraites des parlementaires. A la question légitime « *trouvez-vous normal qu'un ouvrier doive cotiser pendant 43 ans pour sa retraite, alors qu'un député n'en a besoin que de cinq ?* », elle a répondu hésitante « *c'est fini ces temps-là, ils ont changé les règles. Aujourd'hui quand on a été député 5 ans on touche une retraite de 700 euros* »

En fait, c'est faux, la retraite des députés après 5 ans de mandat est de 1129 euros, contre 1500 en 2010. Cette différence ne doit pas les gêner car comme le dit le journal « *dans la Ménard Family, on émarge à plus de 10 000 € brut mensuels (à minima)* ».

**2 et 3 décembre** Malgré l'interdiction l'année dernière par le Conseil d'Etat, Ménard récidive et inaugure une nouvelle crèche dans le hall d'entrée de la mairie de Béziers. Évidemment, le sous-préfet Christian Pouget a indiqué qu'un référé a été déposé devant le tribunal administratif de Montpellier.

**13 décembre.** Et voilà, dix jours après avoir installé une crèche dans le hall de la mairie, la décision du juge des référés est tombée. La mairie de Béziers doit, une nouvelle fois, retirer cette installation dans les 24h sous peine d'amendes de 2000 euros par jour et de 15 000 euros au bout du 3ème jour.

**17 décembre.** Le budget primitif pour l'année 2019, a été débattue lors du dernier Conseil municipal de l'année. L'élu communiste Aimé Couquet a indiqué « *M. Ménard votre budget est à l'image des précédents, il dénote une austérité comme le veut la politique nationale... Vous êtes un Macron compatible dans ce domaine. Vous avez accepté une perte d'autonomie communale. Vous privilégiez le tape à l'oeil couteux et improductif* ».

Pour Pascal Resplandy (droite), il s'agit du reflet d'une politique sans ambition « *il y a d'abord une manipulation fiscale. Vous dites que l'augmentation de la taxe foncière est la conséquence de l'augmentation mécanique des bases. C'est un mensonge, vous êtes libre de baisser les taux afin de compenser ces augmentations, si vous le souhaitez. La ville a augmenté ses recettes fiscales de manière considérable et l'Etat vous donne 2,3 millions de plus que l'année dernière. Au total vous faites 3,8 millions de recettes supplémentaires.* » « *Alors, rendez l'argent aux Biterrois diraient les Gilets jaunes.* »

**Fin décembre** . Les statistiques de l'INSEE viennent d'être publiées (chiffres au 1er janvier à Béziers), le taux de pauvreté est à 33,6%, quant au taux de chômage il est passé à 23,2% alors qu'il n'était que de 22,3% en 2012.

**5 janvier 2019** Interview d'Yvan Vialette (secrétaire général CGT de la mairie de Béziers) dans le Midi Libre.

Extraits : « *Il y a beaucoup de syndicalistes sur les ronds-points avec les gilets jaunes. Moi j'ai eu plus de difficultés avec le soutien qu'a affiché Robert Ménard... Mais les revendications qui sont portées, nous, cela fait des années qu'on les porte comme l'augmentation des salaires, la réforme fiscale, le maintien des services publics...*

« *Gilets rouges, gilets jaunes* » peu importe la couleur du gilet, notre objectif est d'avoir une véritable convergence des luttes pour obtenir des modifications sociales et de l'équité sociale et fiscale et non des miettes... Je ne suis pas certain que tous les gilets jaunes portent les questions de la répartition de richesse de la même façon.... On a vu aussi des cas où l'extrême-droite essaye de noyauter le mouvement, il y a eu des dérives homophobes... Mais ça pour moi, c'est de la marge. La majorité des gens sont dans des positions de ras-le-bol d'une société qui s'est emballée depuis le traité de Maastricht dans l'ultra libéralisme... Mais comme le maire veut faire encore des économies sur la masse salariale, il a décidé de faire passer certains services au privé par marché public. Des gymnases, des salles sont nettoyées par des entreprises privées, cela coûte plus cher mais cela ne rentre pas dans la masse salariale... Le soutien de Ménard aux Gilets jaunes ? A part le référendum d'initiative citoyenne (RIC) on ne l'entend pas beaucoup sur le partage des richesses, la suppression des

*inégalités, l'augmentation du pouvoir d'achat et des salaires. En fait, Robert Ménard a, en 4 ans, pratiquement supprimé 10% des fonctionnaires. Il applique la politique libérale de Macron et il vient soutenir des gens qui la contestent. Alors, si ça n'est pas de la récupération politique avec des vues électoralistes, je n'y comprends plus rien ! »*

**13 janvier.** En guise de nouvelle année, les Biterrois ont vu fleurir sur les panneaux publicitaires et dans le journal de la ville une nouvelle campagne contre les crottes de chiens. Il s'agit de faire appel à la population pour traquer les déjections canines dans l'espace public en créant le hashtag #BalanceTaCrotte.

Ce qui fait dire à l'éditorialiste du Midi Libre *« le mouvement « balance » avait été lancé pour dénoncer le sexisme, le harcèlement et les agressions sexuelle, désormais, à Béziers, on a sans doute les hashtags qu'on mérite ».*

**16 janvier.** Vœux de Robert Ménard. Devant un public conquis d'avance et en présence de la députée Mme Ménard, des conseillers municipaux de son groupe et de quelques conseillers départementaux Rn, Ménard est revenu sur sa vision de l'identité de Béziers *« qui refuse qu'on lui marche sur les pieds, Béziers qui veut qu'on la respecte, Béziers qui se cabre quand on la prend de haut ! Béziers qui s'habille en jaune quand elle est en colère, Béziers qui s'enflamme quand, de Montpellier ou de Paris, on veut lui imposer sa loi et ses caprices »* et d'affirmer à la manière des identitaires *« Parce qu'on est chez nous et on entend que chacun le sache. Que chacun se plie à ce mode de vie qui est le nôtre, à cette façon d'être, de se conduire, de se regarder, d'aimer qui sont les nôtres ».* Et encore *« On est réfractaire à l'autorité. On a le goût de la révolte, de l'insolence, du gant jeté aux visages des puissants. Alors, on occupe les ronds-points, la Marseillaise à la bouche, le drapeau tricolore comme oriflamme. Et, même si l'on n'est pas croyant, on va à la messe au début de la Féria ».*

**18 janvier** Faute de places de stationnement en surface et du tarif dissuasif, le nombre de magasins vacants ne cesse d'augmenter.

**31 janvier.** Encore une nouvelle campagne nauséabonde de Ménard. Cette fois-ci, c'est sur l'augmentation des caméras de surveillance avec une photo d'un individu dans l'ombre, vêtu d'un sweat en capuche et ce texte *« 2019. Mauvaise nouvelle pour les racailles, nous allons doubler les caméras de surveillance »* Leur nombre passera de 90 aujourd'hui à 200 fin 2020. Après avoir plus que doublé et armé les effectifs de police, Ménard poursuit dans son obsession sécuritaire. Un mois plus tard, comme un pied de nez à la politique *« sécuritaire »* du maire, différents journaux indiquaient qu'une hausse importante des cambriolages avait été constatée depuis le début de l'année.

**1er février** L'envers du décor. On apprend que 300 euros de prime seront versés aux agents municipaux de Béziers qui gagnent moins de 1200 euros mais attention pas à tout le monde. Pas à ceux qui travaillent à temps partiel, pas à ceux qui sont arrivés depuis au moins six mois, et surtout pas à ceux qui se sont signalés pour absentéisme ou par leur comportement...

D'autre part, Ménard se félicite quand même d'avoir augmenté les subventions aux associations de la ville. Mais en regardant de plus près, on s'aperçoit que 46% des subventions vont aux trois « grands » du sport Biterrois (foot, rugby, volley) soit 1 150 000 euros... Encore une fois, la solidarité est le parent pauvre de ces subventions. Par exemple, les subventions au CCAS sont bloquées à 4 millions

**15 février** Jugement clément à Bordeaux pour Robert Ménard. Lors de son déplacement pour un meeting de la Droite très dure et décomplexée à Saint-André-de-Cubzac (Gironde), un comité d'accueil d'opposants politiques a chahuté quelque peu les invités dont le maire de Béziers. Hélas, il est tombé et a été voir son médecin qui lui a prescrit 4 jours d'ITT... A Béziers, nous savons tous que dès le lendemain, on le voyait dans une vidéo danser devant la mairie pour recevoir l'équipe des Volleyeuses locales qui venait de remporter le championnat de France. Et bien le tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné un des agresseurs à 4 mois de prison avec sursis, 1500 euros de frais de justice et 4500 euros de dommages et intérêts... Comme les dépenses d'avocats ont été payées par la ville (donc par les contribuables de Béziers) alors que c'était un déplacement à titre privé, on peut se demander maintenant s'il remettra l'argent gagné à l'issue du procès dans les caisses de la ville...

**24 février** Interview de Maurice Abitbol, président du consistoire israélite de Béziers (et ami de Ménard) qui affirme à propos de l'antisémitisme « *Tous ceux qui sont morts de mes coreligionnaires l'ont été par des musulmans fanatiques. On accuse, sans arrêt Marine Le Pen, ce n'est pas vrai. C'est fini ! L'histoire de l'extrême-droite antisémite, il y en a marre, c'est faux. Qu'il y ait des nazillons mais bien sûr ! Qu'il y en ait dans tous les mouvements de la République, sans aucun doute... mais aujourd'hui je vous le dis comme je le pense c'est l'islamo-nazisme ou l'islamo-gauchisme... Ce sont eux qui tuent...* »

**27 février.** Même pour se marier, l'ordre nouveau est en marche à Béziers. La mairie de Béziers a décidé d'instaurer, depuis le début du mois de février, une charte de bonne conduite que devront signer les futurs mariés avant la cérémonie. En cas de non respect aux règles, le mariage pourra être annulé ! Et de rappeler les règles : « observer l'horaire et en cas de retard supérieur à 15 minutes, le mariage pourra être reporté à une date ultérieure ». « Respecter la durée de la cérémonie fixée à 30 minutes ». « Ne pas crier, ne pas jouer d'un instrument, ne pas faire usage d'effets sonores ou de pétards, ni de danser avant, durant et à l'issue de la cérémonie de mariage ». De même, « les déploiements de drapeaux étrangers ou de banderoles sont interdits ».

**5 mars.** Tir groupé de tweets au combien révélateur de Marine Le Pen et de Robert Ménard contre une étudiante de 23 ans de Science Po à Bordeaux, Yasmine Ouirhrane, qui a reçu le prix de «Jeune européenne de l'année 2019» par la Fondation Schwartzkopf pour son engagement en faveur de l'égalité hommes/femmes et de la solidarité envers les migrants ».

Comme quoi, l'idéologie d'extrême droite est bien la même partout...

**13 mars** Révélations du canard enchaîné sur les collusions entre un promoteur immobilier qui est omniprésent dans la ville et Ménard. En effet, le journal satyrique aborde un show qui s'est passé le 9 mars 2017 au Palais des Congrès « Béziers 2030 on vous annonce le futur ». Ce jour-là Robert Ménard distribue des plaquettes aux couleurs de la ville et diffuse un clip à la gloire de sa politique « Béziers a repris sa marche en avant. Béziers à des projets, une vision... » Sauf que ce coup de com' coûte 25 656 euros (21960 pour le film et 3696 pour la plaquette tirée à 2000 exemplaires), payés non pas par la ville mais par un promoteur, la Socri Reim, qui est un des principaux « bétonneur » de la ville.

## A Perpignan

**15 mars.** Louis Aliot le compagnon de Marine Le Pen encore inquiété par la justice. Les policiers ont perquisitionné les locaux du Rn de Perpignan dans le cadre d'une enquête visant Mohamed Bellebou à la suite de soupçons d'emploi fictif de l'ancien attaché parlementaire de Louis Aliot de 2014 à 2016. Mohamed Bellebou aurait touché 22800 euros alors qu'il n'aurait pas occupé les fonctions qui lui étaient confiées. Cette enquête n'a pas de rapport avec celle concernant les assistants parlementaires européens.

## Orange

### Logement social

Jacques Bompard dans Orange Vérité n°114 (Juillet 2018) : « *Quand les services de l'Etat imposent de construire 30 à 50% de nouveaux logements sociaux, c'est-à-dire demandent à une commune de construire un logement social à côté de tout nouveau logement, il faut bien reconnaître que la commune dispose d'un choix restreint. [...]* ».

En effet, si les communes avaient la possibilité de donner les logements sociaux aux habitants de la commune dans le besoin, nul doute que de nombreux retards en la matière seraient comblés. Disons-le franchement, la grande crainte des exécutifs des mairies brunes est de voir des logements payés par le contribuable local être dévolu à d'autres familles ou personnes venues d'ailleurs et prioritaires sur les gens « d'ici ». « *Cette politique totalitaire du logement place les maires dans des situations indélicates. Non seulement il est devenu impossible de différer ou de s'opposer au diktat de la loi SRU à cause d'amendes prohibitives, mais en plus toute municipalité se voit dans l'obligation de construire en dehors de ses besoins propres.* »

La Ligue du Sud se place dans lignée de l'extrême-droite en général, et du Rassemblement National en particulier, à savoir une farouche opposition à la construction de logement sociaux. Leur argument : les logements sociaux deviennent des lieux de communautarisme, où se développe l'insécurité ! Suivez leur regard : l'extrême-droite pointe en effet les immigré.e.s et les étranger.e.s ! Mais la réalité est que l'extrême-droite est viscéralement l'ennemi des pauvres et des personnes en difficulté. Ils sont en fait contre le parc de logement public, comme cela était bien expliqué dans leur programme de 2017 !

### La ligue du sud contre les droits des femmes

Interview de Bompard au site d'extrême-droite Boulevard Voltaire – 30 juin 2018 : « *Malgré les précautions prises à l'époque, la loi Veil a engendré dix millions de petits Français en moins. Cela correspond presque exactement à l'inversion de population que subit notre pays par l'afflux de gens venus d'un peu partout, non pas pour défendre*

*les valeurs de la France ni ses traditions mais, au contraire, pour nous imposer les leurs. C'est bien ce qui est totalement intolérable. »*

Ou comment « mixer » un positionnement anti-IVG et la théorie raciste du grand remplacement, en lançant des chiffres totalement fantasmagoriques !

### **La ligue du sud contre la laïcité**

Dans la revue municipale d'Orange, de juillet 2018, on apprend que « *Monsieur le Maire Jacques Bompard avec Monsieur le curé d'Orange, le père Michel Berger, ont renouvelé la consécration de la ville aux coeurs sacrés de Jésus et de Marie vendredi 8 juin à 12h aux pieds de la Vierge, au sommet de la Colline Saint-Eutrope. Après que Monsieur le Maire ait lu la prière de consécration avec les élus présents, demandant la protection et la prospérité des habitants, le curé de la paroisse a béni la ville !* »

La laïcité n'est visiblement pas la priorité de la Ligue du Sud...sauf quand il s'agit de s'en prendre aux musulmans...bien entendu !

### **Bompard soutient Génération identitaire**

Le 25 avril 2018 Jacques Bompard avait déclaré, à propos de l'immonde action de GI au col de l'Echelle : « *Quand l'Etat démissionne de ses missions régaliennes, la jeunesse de bon sens prend la relève : utile rappel à l'ordre en forme de coup d'éclat de Génération Identitaire* ». Une preuve de plus des liens idéologiques qui unissent l'extrême-droite « au pouvoir » et les groupuscules fascistes et violents.

### **Bompard et le bastion "social"**

Le maire d'Orange a tenu une conférence le 8 septembre 2018 au local du Bastion « social », organisation fasciste et violente, aujourd'hui en voie de dissolution. Pas si étonnant puisque Bompard avait déjà ouvertement soutenu le BS de Lyon, en juin 2017. Entre fascistes, quelles que soit l'étiquette, on se ressemble et on s'assemble !

### **Bompard élu président de la communauté de communes**

Fin janvier 2019, Jacques Bompard a été élu président de la CCPRO (Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange), qui comprend les communes de Caderousse, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Jonquières et Orange.

Dans les compétences de la CCPRO, on retrouve l'aménagement de l'espace, le développement économique, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Sur ce dernier point, nul doute que la prise de pouvoir du maire d'extrême-droite aura des conséquences dramatiques !

### **Bompard devant la justice**

Jeudi 14 mars 2019, le maire d'extrême droite est jugé au tribunal correctionnel de Carpentras. Ce dernier a requis contre lui deux ans de prison, 40 000€ d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêts.

## Bollène

Encore et toujours, chez Marie-Claude Bompard, maire extrême-droite de Bollène, tout est bon pour faire peur aux citoyens de sa commune, et leur rappeler qu'ils encourent un risque permanent ! Elle est là pour les protéger de la délinquance et des immigrés !!!

N°49 de Bollène Mag : En couverture : immense photo d'un cambrioleur avec cagoule, à l'entrée du village, avec le panneau d'entrée « Bollène ». Titre : « mettons fin aux cambriolages ».

Edito : « Nous avons mené une lutte sans merci contre la délinquance ne laissant rien passer, ne tolérant pas le moindre acte déviant : mise en place d'une police municipale patrouillant 24h/24 et 7 jours sur 7, installations de caméras, armements des policiers, rappels à l'ordre, dispositif « départ en vacances »...

Bienvenue dans l'épicentre de la délinquance que doit sûrement être Bollène !!!

Puis, dans ce même numéro de Bollène Mag, 2 pages entières sont consacrées au dispositif de « délation citoyenne »... pardon, de « participation citoyenne ».... : « Participation citoyenne » est venue renforcer la politique de sécurité publique menée à Bollène. Je vous invite à rejoindre ce dispositif de lutte contre les cambriolages et à créer des groupes, s'il n'en existe pas encore, dans chacun des quartiers de Bollène. « Participation citoyenne » ne permet pas aux habitants de faire justice eux-mêmes, mais l'objectif est d'informer la police municipale ou la gendarmerie de tout agissement suspect que vous pourriez observer ».

La délation est décidément bien dans l'ADN des fascistes !

### **Racisme décomplexé**

N°50 de Bollène Mag : On « appréciera » à sa juste valeur le titre d'un des principaux articles de ce numéro, consacré aux 10 ans de la municipalité : 10 ans de combats pour les bollénois : contre la pollution, les gaspillages, les inondations, l'immigration !!! On fera difficilement pire en termes de racisme décomplexé !

### **Homophobie : Marie Claude Bompard de nouveau devant la justice**

La maire de Bollène était poursuivie en appel, mardi 12 mars 2019, par l'association Mousse pour avoir refusé de célébrer le mariage d'un couple homosexuel.

Selon le journal La Provence, le 23 mars 2017, le tribunal correctionnel de Carpentras n'avait pas tranché au fond en estimant que l'association Mousse ne pouvait poursuivre Marie Claude Bompard pour avoir refusé, en raison de leur orientation sexuelle, de marier un couple homosexuel. Une décision contestée par l'association, représentée

par Me Deshoulières, qui lutte contre les auteurs de propos et discriminations homophobes et sexistes.

Le mardi 12 mars à Nîmes, Marie-Claude Bompard, tout en affirmant ne pas avoir d'a priori sur les personnes homosexuelles, explique avoir agi conformément à ses convictions religieuses : "*Il m'était ainsi difficile de célébrer cette union de personnes de même sexe*".

### **Les Bompard, l'homophobie et les gilets jaunes**

Le 10 janvier 2019 est sorti un « manifeste pour une mobilisation générale ». Derrière ce titre à priori séduisant, on retrouve en fait des opposants à la loi Taubira sur le mariage pour tous, dont certains réunis sous l'appellation « gilets jaunes catholiques ». Dans ce manifeste, il est dit notamment « *nous réclamons que les lois concernant la famille et la dignité de la personne humaine soient soumises systématiquement à un référendum d'initiative citoyenne (RIC).*

*A défaut, nous annonçons notre intention de redescendre inlassablement dans la rue jusqu'à ce que le RIC soit enfin accessible aux citoyens et jusqu'à ce que les lois anti-familles, qui figurent parmi les principales causes de la pauvreté dans notre pays soient abrogées. »*

Ou comment tenter une convergence entre Gilets Jaunes et catholiques intégristes et homophobes ! Bien entendu, les Bompard sont de la partie, parmi les signataires, aux côtés d'élu.e.s Rn et autres fascistes notoires !

## **Camaret sur Aigues**

En avril 2018, Philippe de Beauregard, maire Rn de Camaret-sur-Aygués, dans le Vaucluse, a été condamné par le tribunal correctionnel de Carpentras pour conduite sans permis en récidive, selon le France Bleu Vaucluse. L'élu devra payer une amende et repasser son permis !

Quelle exemplarité ! Est-ce qu'il va s'appliquer à lui-même la tolérance zéro comme le prône son parti envers les délinquants récidivistes ?

### **La stratégie de la peur**

Le Ravelin (magazine municipal), printemps 2018 : Dans l'Edito, le maire d'extrême droite explique : « *Fin mars, le terrorisme islamique a encore frappé notre pays. Ce qui étonne les commentateurs et surprend nos dirigeants, c'est que la barbarie djihadiste ne s'est pas abattue dans une grande ville ou au cœur d'un site à forte fréquentation mais dans un village de la campagne languedocienne. Pour notre part, avec mes élus délégués à la sécurité Lionel Muret et Jean-Luc Da Costa, nous avons toujours été convaincus que nul n'est à l'abri de cette idéologie totalitaire qu'est l'islamisme. Les petites communes peuvent être touchées au même titre que les grandes villes. Nous n'avons jamais relâché notre vigilance et la police municipale, en liaison avec les forces de gendarmerie, continue de mettre en œuvre les consignes de vigilance maximum.*»



Encore et toujours la stratégie de la peur, de la terreur, qui est d'ailleurs celle des terroristes eux-mêmes : attention, personne n'est à l'abri, même les petits villages peuvent être touchés !

Pour le Rn c'est du « pain béni » : toujours plus de politique sécuritaire ! pointer les immigrés par des amalgames honteux et sans fondements !

## Le Pontet

Dans le magazine municipal de l'été 2018 (n°107), une page entière consacrée...oh surprise...à la sécurité : Avec en vedette, l'arrivée de Fix...un chien de police !

Au Pontet, on ne remplace pas les départs en retraite, mais on recrute des chiens de Police !

Et dans cette même page, nous pouvons lire un article intitulé « une belle arrestation », sur les exploits très détaillés de la glorieuse police municipale du Pontet, engagée dans une course poursuite...

Dans le magazine municipal de la fin d'année 2018 (n°108), la sécurité est toujours à l'honneur, ou autrement dit, l'argent de la mairie encore et toujours plus dépensé pour la police : « *Par ailleurs, les policiers seront équipés de Taser et suivront des entraînements pour l'usage de bâtons télescopiques ainsi que pour le flash-ball.* »

Enfin, côté matériel, un nouveau véhicule d'intervention, type berline, sera acheté ainsi que des barrières destinées à pouvoir bloquer un véhicule lancé à grande vitesse sur une zone accueillant du public à l'occasion de festivités.

Dans la même page, nous avons encore droit aux exploits détaillés de la glorieuse police municipale...car comme il est écrit : « policier municipal n'est pas un métier comme les autres » (sic).

Cette même glorieuse police municipale intervient désormais dans les classes CM2 du Pontet pour sensibiliser les enfants au bon comportement sur internet ! On peut se poser la question si ces mêmes policiers vont mettre en garde les enfants du Pontet contre les nombreux « fake news » et autres théories complotistes si chères au Rn et leurs amis de la fachosphère !

### Baisse du personnel municipal

Dans Le Pontet Mag N°106 (printemps 2018), Joris Hébrard, maire RN se félicite de la baisse des « charges » de personnels. Le terme n'est d'ailleurs pas anodin :

« *Le Pontet est sans doute une des rares villes de France où 2018 verra la baisse des charges de personnel. La chose est possible car tous les départs en retraite ne sont pas remplacés. À chaque fois que la chose est faisable sans nuire au service public, une solution en interne est privilégiée. Grâce à cet effort, la baisse de la masse salariale sera comptablement de 0,4 % par rapport à 2017. En réalité, elle se situera plus près de 2 % puisque, chaque année, mécaniquement par le jeu des prises de grade et d'ancienneté, la masse salariale des collectivités augmente d'environ 1,5%. »*

Dans le magazine municipale publié en mars 2019, on apprend une légère hausse des « Charges » de personnels. Cela paraît étonnant venant d'une mairie d'extrême droite, mais voici le détail : « *Pour l'année 2019, la hausse attendue du volume des charges du personnel est essentiellement liée à la mise en œuvre du régime indemnitaire (RIFSEEP) obligatoire, dont le coût global est estimé à 160 000€. Mais cette hausse est contre-balançée par une baisse des effectifs. En effet, 9 agents partiront au cours de cette année (-260 000€) et le recrutement ne concernera que 2 policiers municipaux (+65 000€). Au total, la situation reste maîtrisée.* »

Oui 7 départs d'agents ne seront pas remplacés...et le recrutement ne concernera que la glorieuse police municipale !

C'est une constante dans les mairies brunes : baisse des budgets sociaux, non remplacement des départs en retraite, non reconduction des contractuels !

## HAYANGE

Fabien Engelmann, le maire d'extrême droite de Hayange (Lorraine), n'aime pas les activités faisant appel à l'esprit critique. Ainsi l'organisation d'une conférence consacrée au livre « Les laboratoires de la haine - enquête sur la face cachée du frontisme municipal » du chercheur et écrivain Hacène Belmessous à la médiathèque de Nilvange, le 12 mars 2019, a-t-elle fortement déplu à l'édile. « *Cette bibliothèque est financée par les contribuables de Nilvange et je ne suis pas certain qu'ils sont tous d'accord de payer pour ça* », a-t-il tonné. Pas de politique, dans les lieux publics ?! Heureusement que Nilvange – ville où Engelmann a travaillé avant de devenir, en 2014, le maire de la commune voisine de Hayange – n'est pas la municipalité qu'il dirige.

A Hayange même, c'est surtout l'antenne locale du Secours populaire qui continue de s'attirer les foudres du maire d'extrême droite, pour ne pas accepter de faire une distinction parmi les environ 1.000 bénéficiaires de ses aides en fonction de leur nationalité. En 2016, la mairie FN avait interdit l'association de ses locaux, pour « *activisme politique et propagande pro-migrants* ». Cependant, la présidente du comité local, Anne Duflot Allievi, avait refusé de rendre les clés à l'huissier de Justice dépêché par la mairie, le 30 septembre de la même année. A la suite, la municipalité fit couper l'électricité et le chauffage à l'intérieur des locaux.

Or, le 19 décembre 2017, le Tribunal de grande instance de Thionville a condamné la municipalité pour cette décision, illégale. La décision a été confirmée par la Cour d'appel de Metz, le 21 décembre 2018. La mairie a aussitôt annoncé un pourvoi devant la Cour de cassation. Ce sont sans doute les contribuables de la commune qui seront extrêmement content-e-s, de voir les frais de Justice ainsi s'envoler.

Le 1er février 2019, l'opinion publique apprit que le maire de Hayange avait déposé un référé devant – cette fois-ci – le tribunal correctionnel de Thionville, attaquant donc au pénal l'association, soi-disant pour occuper illégalement ses locaux. Le Secours populaire est présent dans 645 communes en France, mais celle de Hayange est la seule dont la mairie cherche à la chasser.

Aux dires de la municipalité d'extrême droite : « *C'est la suite logique de demander l'expulsion de cette association sans droit, ni titre, ni assurance, dont le comité à Hayange est ultra-politisé, noyauté par le Parti communiste et pro-migrant(s).* » ( Sic )

**Une pétition a été lancée contre l'expulsion du comité local du Secours populaire qui, en l'espace de quinze jours, recueille 25.000 signatures.**

Il était initialement annoncé que l'affaire devait être examinée le 5 mars 2019 au tribunal, mais à l'heure où nous bouclons ces Chroniques – début avril 2019 -, aucune décision n'avait été encore rendue.

Par ailleurs, la Justice s'intéresse de près à certains aspects de la gestion du maire de Hayange. Notamment à la passation d'un marché public portant sur la location de photocopieuses, au nombre de neuf, installées dans des écoles de la commune, cela sans passer par un appel d'offres.

L'heureux entrepreneur élu – sur lequel portait le choix du maire – est un « proche d'un membre du Front national » - devenu Rassemblement national -, selon la formulation du Républicain Lorrain (article en date du 27 mars 2019), dont l'entreprise est très patriotiquement installée au Luxembourg voisin, ce qui n'a pas « pu permettre de retracer les flux financiers » selon le journal régional. Datant de 2015, le marché prévoit une location pour une durée de 21 trimestres, au prix global de 103.950 euros.

Lors d'une investigation de la Division économique et financière de la Police judiciaire de Nancy, les enquêteurs ont pu obtenir un devis par une autre société pour la moitié du prix. L'excuse du maire – l'entreprise favorisée lui « aurait indiqué < au moins dix fois > qu'il n'était pas nécessaire de lancer un appel d'offres » - ne semble pas avoir tellement convaincu la Justice. Après le maire de Hayange, la juge d'instruction basée à Thionville a aussi mis en examen le patron de l'entreprise favorisée, fin mars 2019.

Aux élections municipales de 2020, Fabien Engelmann pourrait faire face à dix candidat-e-s à la mairie.

## **HENIN-BEAUMONT**

A Hénin-Beaumont, la municipalité reste relativement prudente dans la mesure où parmi toutes les mairies du FN devenu RN, c'est la plus en vue : le 10 décembre 2018, son maire, Steeve Briois, a été désigné comme « directeur de campagne » du Rassemblement national pour les élections européennes du 26 mai 2019.

C'est, curieusement, au nom de la « neutralité politique » que la présidente de ce parti – Marine Le Pen, qui est aussi députée de la circonscription à l'Assemblée nationale – demande l'annulation d'un débat avec l'ex-président de la République, François Hollande, présent dans un lycée de la ville (le lycée Darchicourt), le 22 mars 2019.

Début avril 2019, c'est le taux d'absentéisme du personnel de la ville qui a fait débat, au Conseil municipal. Depuis deux ans, toutes les municipalités de plus de 10.000 habitant-e-s doivent publier des chiffres, à propos de leurs personnels, dans le cadre du « rapport d'orientation budgétaire » soumis aux élu-e-s du Conseil municipal.

Or, contrairement à d'autres villes de la même taille, la municipalité de Hénin-Beaumont a omis de communiquer des chiffres sur le taux d'absentéisme, comme l'a critiqué la conseillère d'opposition Marie Tondelier (EE-LV). Ces chiffres ne seraient-ils pas flatteurs pour la municipalité... ?

***visa-isa.org***

